

Madame , Monsieur,
les propriétaires du secteur des Coulmes
susceptibles d'être concernés
par le projet d'AFP

Rencurel, le 10 mai 2018

Objet : Projet d'association foncière pastorale sur le versant des Coulmes - AFP

Madame, Monsieur,

Le 3 juin 2016, nous vous avons invités à une réunion d'information sur un dispositif destiné à lutter contre la déprise ou les risques de déprise agricole sur des secteurs considérés comme difficiles : l'association foncière pastorale, AFP.

Cette soirée avait permis au représentant de la Chambre d'Agriculture de l'Isère d'expliquer ce qu'est une AFP, les règles qui la régissent et en quoi elle pourrait être une solution adaptée au secteur des Coulmes, et permis à tous les participants de faire part de leurs interrogations, de leurs craintes ou de leur intérêt pour le projet.

A la suite de cette réunion, un compte-rendu vous avait été adressé fin août 2016. Des retours en mairie de la part de certains propriétaires et des discussions plus restreintes ont ensuite eu lieu qui ont fait émerger d'autres interrogations qui restaient sans réponse et empêchaient d'avancer.

Nous vous faisons parvenir aujourd'hui un document (ci-joint) qui reprend l'ensemble de ces questions et les réponses apportées par la Chambre d'Agriculture, ainsi qu'un schéma qui récapitule les relations entre propriétaires fonciers et agriculteurs au sein d'une AFP.

Si vous n'êtes plus en possession du premier compte-rendu d'août 2016 vous pouvez le télécharger sur le site internet de la commune <http://www.rencurel-vercors.fr/> (onglet *Vie communale*, page *Projet d'AFP*) ou nous demander de vous l'expédier à nouveau.

Soucieuse de la pérennité d'une activité agricole qui contribue à sa vitalité et à son attractivité (qualité des productions et maintien d'espaces ouverts garants de la qualité des paysages), la commune accom-

.../...

pagne ce projet avec le seul souci de préserver l'avenir, de le faciliter. Elle n'a en effet pas pouvoir de décision, une AFP étant créée sur la base de la volonté d'une majorité des propriétaires concernés.

Si l'on peut penser qu'il n'y a pas encore aujourd'hui « péril en la demeure », il est par contre certain que c'est maintenant que doivent être prises les dispositions, mis en place les outils qui permettront demain d'être collectivement réactifs et de faire face, si besoin, à l'aggravation de la situation. C'est en partie pour les générations futures que nous pouvons nous engager ensemble aujourd'hui.

C'est pourquoi nous vous invitons à une nouvelle réunion d'échanges à l'issue de laquelle nous vous demanderons de vous prononcer sur l'opportunité de poursuivre, ou non, ce projet, en mandatant un groupe de volontaires parmi vous chargé de travailler au périmètre précis (aujourd'hui non arrêté), au contenu (quels types de travaux potentiellement intéressants ? où en priorité ?) et à la forme (statuts, modes de décision...) du projet d'AFP.

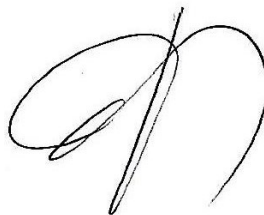
Cette réunion aura lieu le :

**vendredi 25 mai 2018 à 20h,
salle du Coucourou, Chemin des Gondrands,
à La Balme de Rencurel**

Compte tenu de l'éloignement ou de la difficulté de déplacement de certains d'entre vous, au cas où vous ne pourriez pas venir et ne seriez pas en relation avec une personne présente, n'hésitez pas à contacter la mairie par téléphone ou par courriel (coordonnées en bas de page)

En comptant sur votre participation, je vous prie de recevoir mes sincères salutations

Le Maire,



Michel EYMARD